

Nos amis les amphibiens

HORIZONTAL

- Amphibiens à corps allongé se mouvant par reptation
- N'ayant pas de queue
- Petit batracien aquatique à queue aplatie, porteur d'une crête chez une espèce
- Membres servant à la marche, au saut, etc...
- Douce ou salée
- Petite grenouille arboricole aux doigts munis de ventouses
- Ancien nom de la classe des amphibiens
- Prolongements des pattes avec griffes ou ventouses
- Organismes possédant une colonne vertébrale
- Petit animal noir tacheté de jaune, pourvu d'une queue et à peau toxique
- Substance toxique sécrétée par des glandes de la peau
- Animaux se nourrissant d'individus d'autres espèces
- Batracien sans queue, à longues pattes postérieures palmées (verte, rousse)
- Disques adhésifs au bout des doigts de certains batraciens
- Se dit des espèces dont la femelle pond des œufs
- Vie dans l'eau

VERTICAL

- Organes permettant la respiration aérienne
- 2ème phase de leur cycle de vie
- Animaux à squelette pourvus de deux paires d'appendices appelés membres
- Liquide froid (*ou toujours chaud*) circulant dans des vaisseaux
- Peuvent vivre sur la terre ou dans l'eau
- Organes de respiration des animaux aquatiques
- Etat hivernal d'engourdissement pendant la mauvaise saison
- Petites nappes d'eau stagnante peu profondes
- Larve de batracien à grosse tête, vivant dans l'eau
- Epiderme uni, sans aspérités
- Parties d'une région au sol constamment imbibées d'eau
- Amphibien terrestre (pour le plus connu) à peau visqueuse
- Enveloppe extérieure du corps recouverte d'une substance gluante
- Degré de chaleur ou de froid
- Appendice prolongeant la colonne vertébrale
- Groupe diversifié d'amphibiens vermiformes

ATTENTION TRÈS IMPORTANT

Tous les participants doivent remplir la grille et remettre le bulletin avec leur réalisation ou le panneau. Indiquer au **RECTO en haut à droite** sur la réalisation ou le panneau :

- Pour les classes et les instituts ME ou EM :** nom de l'enseignant, courriel, adresse, n° de téléphone, niveau et nombre d'élèves.
- Pour les accueils de loisirs :** nom du responsable, courriel, adresse et n° de téléphone, âge et nombre de jeunes.
- Pour les individuels :** nom, prénom, courriel, adresse, n° de téléphone et âge.
- Pour les foyers d'hébergement :** nom du responsable, courriel, adresse, n° de téléphone, âge et nombre de participants.



REGLEMENT DU JEU CONCOURS

- Art. 1** Yvelines Environnement organise dans les Yvelines, un jeu concours gratuit, intitulé : « **nos amis les amphibiens** ». Ce concours est ouvert aux jeunes de **3 à 15 ans**, habitants ou scolarisés dans le département des Yvelines, et également aux foyers d'hébergement du département, mais à l'exclusion des organisateurs et de leur famille.
- Art. 2** Le concours est ouvert à partir du mardi **7 janvier 2025**. La clôture aura lieu le mercredi **2 avril 2025** à 18h.
- Art. 3** **Les réponses** sont à adresser directement à : Yvelines Environnement, 20 rue Mansart 78000 Versailles, les documents devront parvenir **au plus tard le mercredi 2 avril 2025**. Les délais sont impératifs, le cachet de la Poste faisant foi.
- Art. 4** Tous les participants doivent **remplir la grille du bulletin** (original ou photocopie) et aussi **illustrer par un dessin et/ou maquette** sur un **support rigide mais léger** le thème suivant : « **nos amis les amphibiens** ». Le **format** des illustrations selon les catégories est le suivant :
- **pour les écoles primaires et les accueils de loisirs (3-11 ans)** sur **1 panneau** d'un format de **50 x 65 cm** (= format raisin).
 - **pour les classes de collèges et les instituts ME ou EM (11-15 ans)** sur **4 panneaux** d'un format de **50 x 65 cm** (= format raisin).
 - **pour les individuels, sur papier** format **A4** (21 cm x 29,7 cm).
 - **pour les foyers d'hébergement**, sur **1 panneau** d'un format de **50 x 65 cm** (= format raisin).
- NB : si réalisation de maquette, la hauteur ne doit pas dépasser 25 cm. Merci !**
Dans le cadre de la protection de l'environnement, l'utilisation de plastiques est interdite.
- Art. 5** Toutes les réalisations doivent être lisiblement identifiées **au RECTO en haut à droite** avec **les coordonnées des participants** et comporter **leur adresse COURRIEL (obligatoire)** :
- **Pour les classes et les instituts** : nom de l'enseignant/ou éducateur, adresse établissement, courriel, n° de téléphone, niveau et **nombre d'élèves**.
 - **Pour les accueils de loisirs** : nom du responsable et/ou animateur, adresse du centre, courriel, n° de téléphone, âge et **nombre de jeunes**.
 - **Pour les individuels** : nom, prénom, adresse, courriel, n° de téléphone et âge.
 - **Pour les foyers d'hébergement** : nom du responsable, adresse du foyer, courriel n° de téléphone, âge et **nombre de participants**.
- Art. 6** Le **jury** se réunira **mi avril** en présence de Maître Xavier BARIANI, Président de la Chambre régionale des Commissaires de Justice du ressort de la Cour d'Appel de Versailles, pour le dépouillement des réponses. La décision du jury est définitive et sans appel.
- Art. 7** La **remise des prix** aura lieu **fin mai 2025**. De nombreux prix récompenseront les lauréats, notamment des sorties pédagogiques.
- Art. 8** Les prix ne peuvent en aucun cas être échangés, ni en valeur, ni en nature.
- Art. 9** La participation à ce concours implique **l'acceptation du présent règlement** et donne l'autorisation à l'association organisatrice de **procéder à l'exposition dans un lieu privé ou public des réalisations** effectuées pour ledit concours.
- Art. 10** **ATTENTION : toute grille fautive ou incomplète ou tout règlement non appliqué sera éliminatoire.**
- Art. 11** Ce règlement est déposé dans son intégralité chez Maître BARIANI, Commissaire de Justice à Versailles (78000), 5 bis rue Ste Sophie.

Pour les individuels

Nom : Prénom : Age :
 Adresse :
 Tél. :
 Courriel :

Pour les classes et les instituts ME ou EM

Nom de l'enseignant et/ou éducateur : Niveau :
 Adresse de l'établissement :
 Tél. :
 Courriel :

Pour les accueils de loisirs et les foyers d'hébergement

Nom du responsable et/ou animateur : Tranche d'âge :
 Adresse de l'accueil de loisirs ou du foyer d'hébergement :
 Tél. :
 Courriel :

« TOUTS DROITS D'USAGE ET DE REPRODUCTION DES PRÉSENTES SONT PROTÉGÉS PAR LE CODE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE »



Réservé aux jeunes de 3 à 15 ans et diffusé dans les écoles, collèges et accueils de loisirs, mais aussi dans les IME, IEM et les foyers d'hébergement du département des Yvelines.

Plus d'infos sur notre site : www.yvelines-environnement.org en partenariat avec :



Tous droits d'usage et de reproduction des présentes sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle.